RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00159
Numéro SIREN : 421 964 172
Nom ou dénomination : BARC

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/008429

Expéditeur :
Greffe du Tribunal de Commerce
4 rue André Bosch BP 70441
66834 PERPIGNAN Cedex

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
PERPIGNAN

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/008429**
n° de gestion : **1999B00159**
n° SIREN : **421 964 172 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 23/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

BARC - Société par actions simplifiée

boulevard du 14 Juillet 66420 le Barcares -FRANCE-

Date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants : Dépôt des comptes annuels

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de PERPIGNAN (P.O.)

628565

628565

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : SAS BARC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise BVD 14 JUILLET 66420 LE BARCARES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 42196417200017 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 958	AG 6 600	358	764
	Fonds commercial (1)	AH	469 147	AI	469 147	469 147
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	4 360	AO	4 360	4 360
	Constructions	AP	52 603	AQ 35 385	17 219	19 458
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 180 780	AS 985 666	195 113	238 587
	Autres immobilisations corporelles	AT	477 136	AU 281 921	195 215	117 659
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	102 496	CV	102 496	101 424
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	117 133	BI	117 133	117 208
	TOTAL (II)	BJ	2 410 613	BK 1 309 572	1 101 041	1 068 606
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 398	BM	2 398	3 166
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	413 665	BU	413 665	444 202
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	24 044	BY	24 044	10 783
	Autres créances (3)	BZ	200 686	CA	200 686	270 581
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	7	CE	7	7
	Disponibilités	CF	832 153	CG	832 153	1 176 902
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 993	CI	7 993	12 998
	TOTAL (III)	CJ	1 480 947	CK	1 480 947	1 918 639
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 891 560	1A 1 309 572	2 581 988	2 987 245

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 117 133 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des informations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000070 en Euros.

Copie conforme

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS BARC — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 75 000)	DA	75 000	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 501	7 501
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	41 369	
	Report à nouveau	DH	376 580	376 580
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	390 209	391 369
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	890 658	850 449
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	96 645	164 574
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	153 527	387 215
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	699 645	649 562
	Dettes fiscales et sociales	DY	145 337	147 979
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	596 175	787 467
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 691 329	2 136 796
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 581 988	2 987 245

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 634 138	2 041 856
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS BARC — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	12 068 315	FB		FC	12 068 315	11 927 618
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		6 226
	Production vendue services*	FG	90 080	FH		FI	90 080	96 736
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 158 395	FK		FL	12 158 395	12 030 580
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	37 515	27 762
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 608	1 307
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	12 197 518	12 059 649
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	9 021 626	8 978 623
	Variation de stock (marchandises)*					FT	30 537	(14 219)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	15 028	16 478
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	768	1 012
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 537 549	1 553 623
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	115 076	122 353
	Salaires et traitements*					FY	666 829	638 631
	Charges sociales (10)					FZ	169 928	172 521
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	104 311	90 767
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4 098	2 453
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 665 749	11 562 242
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	531 768	497 407
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 726	2 470
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 726	2 470
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 065	1 870
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 065	1 870
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	660	600
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	532 429	498 007

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS BARC — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	23 756	36 403
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	23 756	36 403
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	12 567	6 172
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 567	6 172
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	11 189	30 232
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
	Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	153 409	136 870
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	12 222 999	12 098 522
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	11 832 790	11 707 153
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	390 209	391 369

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	16 416	16 416
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	37 515	27 762
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	898	904
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 — dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités	147	
Régularisations diverses d'actifs et de passifs	12 420	23 756

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

SAS BARC

BVD 14 JUILLET

66420 LE BARCARES

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

SECAFI CSM
607 RUE FELIX TROMBE
TECNOSUD
66100 PERPIGNAN
04 68 68 20 20

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	22
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	22
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	22
Permanence ou changement de méthodes	23
Informations générales complémentaires	23
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	26
Etat des amortissements	27
Etat des provisions	28
Etat des échéances des créances et des dettes	29
Composition du capital social	30
Fonds commercial	31
Evaluation des immobilisations corporelles	31
Evaluation des amortissements	32
Variation détaillée des stocks et des en-cours	33
Disponibilités enEuros	33
Produits à recevoir	34
Charges à payer	35
Charges et produits constatés d'avance	36
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	37
Montant des engagements financiers	38
Informations en matière de crédit bail	39
Engagement en matière de pensions et retraites	40
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	42
Transferts de charges	43

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 581 987.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 158 394.75 Euros et dégageant un bénéfice de 390 209.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

La soci été a réussi à maintenir son niveau d'activité habituel durant la période de confinement et ne s'attend aucunement à un impact négatif sur les comptes de l'exercice en cours. A la date d'arrêté des comptes des états financiers de la société au 31 décembre 2019, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société BARC fait partie du groupe d'intgération fiscale dont les sociétés membres sont les suivantes:

- ***SAS BARCACYP*** : mère intégrante au capital de 202 500 € -
SIRET N° 508 685 344 00022

- ***SAS BARC*** : société fille au capital de 75 000 € détenu à 100 % par la SAS BARCACYP
SIRET N° 421 964 172 00017
Siège social : 14 Boulevard du 14 Juillet - 66420 LE BARCARES
Option pour l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2009

- ***SARL COBODIS*** : société fille au capital de 45 734.71 € détenu à 100% par la SAS BARCACYP
SIRET N° 350 151 841 00029
Siège social : Rue Henry Barbusse 66750 SAINT-CYPRIEN
Option pour l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2009

- ***SAS SAINT ASS*** : société fille au capital de 5 000 € détenu à 100 % par la SAS BARCACYP
SIRET N° 798 090 114 00017
Siège social : 14 Boulevard du 14 Juillet - 66420 LE BARCARES
Option pour l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2014

La société mère refacture des frais de siège à sa filiale. Ces frais comprennent :
- la rémunération du mandat social de présidence,
- la prestation d'animation du groupe,
- les prestations de services : gestion comptable et administrative, gestion des ressources humaines, gestion du magasin, contrôle interne, administration des achats / ventes et stocks.

Au 31/12/2019, les frais de siège refacturées à la SAS BARC sont de 50 000 € pour la rémunération du mandat de présidence, 60 002 € pour la rémunération de l'animation et 137 052 € pour les prestations de services.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La société BARC exploitant l'enseigne SUPER U, elle relève du réseau "SYSTEME U" et applique donc leur référentiel comptable qui définit le plan comptable et les préconisations de règles et méthodes comptables.

Valorisation du stock :
A compter du 01/01/2008, les prix d'achat de la Centrale d'approvisionnement Système U sont "nets" de toute marge dégagée pour le fonctionnement de celle-ci.
Les frais de l'enseigne (ICM) sont désormais facturés par la Centrale en tant que cotisations (dans des comptes 628xxx) et représentent:
- des cotisations de fonctionnement (couverture des coûts de la Centrale)
- des cotisations dynamiques (Péréquation sur la dynamique commerciale)
- des cotisations développement (pour le développement stratégique de l'enseigne)

La société BARC a décidé de continuer à valoriser le stock avec ICM, conformément au respect des méthodes comptables.

Passif éventuel :
L'entreprise exploitant une station service, les futures charges relatives à l'obligation de remise en état et de démantèlement en cas d'arrêt d'activité, conformément à l'article 27 de la loi n°2003-699, n'ont pas fait l'objet de la constitution d'une provision sur l'exercice puisque l'arrêt ou la cession de la station ne sont pas programmés.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	476 104		
Terrains	4 360		
Constructions sur sol propre	39 242		
Constructions sur sol d'autrui	13 362		
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 156 323		24 457
Installations générales agencements aménagements divers	349 876		110 870
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 969		421
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 579 131		135 748
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	101 424		1 184
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	117 208		
TOTAL	218 632		1 184
TOTAL GENERAL	2 273 867		136 932

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			476 104	476 104
Terrains			4 360	4 360
Constructions sur sol propre			39 242	39 242
Constructions sur sol d'autrui			13 362	13 362
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		0-	1 180 780	1 180 780
Installations générales agencements aménagements divers		0	460 746	460 746
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 390	16 390
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		0-	1 714 880	1 714 880
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations	112		102 496	102 496
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières	74	0	117 133	117 133
TOTAL	186	0	219 629	219 629
TOTAL GENERAL	186	0-	2 410 613	2 410 613

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 194	406		6 600
Terrains				
Constructions sur sol propre	28 366	1 570		29 936
Constructions sur sol d'autrui	4 780	669		5 449
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	917 735	67 931		985 666
Installations générales agencements aménagements divers	235 898	32 248		268 146
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 288	1 487		13 775
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 199 068	103 905		1 302 972
TOTAL GENERAL	1 205 262	104 311		1 309 572

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	406				
Terrains					
Constructions sur sol propre	1 570				
Constructions sur sol d'autrui	669				
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	67 931				
Instal.générales agenc.aménag.divers	32 248				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	1 487				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	103 905				
TOTAL GENERAL	104 311				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	117 133	117 133	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	24 044	24 044	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	78 366	78 366	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	122 320	122 320	
Charges constatées d'avance	7 993	7 993	
TOTAL	349 856	349 856	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 705	1 705		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	94 940	37 749	57 191	
Emprunts et dettes financières divers	118	118		
Fournisseurs et comptes rattachés	699 645	699 645		
Personnel et comptes rattachés	34 586	34 586		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 234	63 234		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	7 028	7 028		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	40 489	40 489		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	153 409	153 409		
Autres dettes	596 175	596 175		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 691 329	1 634 138	57 191	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	68 085			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	50. 0000	1 500			1 500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDS COMMERCIAL MAGASIN 1999	377 677			377 677	
FDS PRESSE GENOVESE 2002	91 469			91 469	
Total	469 146			469 146	

Les fonds commerciaux n'ont pas fait l'objet d'un amortissement, la durée d'utilisation ne pouvant être définie.
Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31/12/2019, les valeurs à l'actif de la société étant nettement inférieures à la valeur réelle du fonds.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	25 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	NA
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	413 665	444 202		30 537
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	2 398	3 166		768
Total I	416 063	447 368		31 305
Production				
Production en cours				

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 042
Autres créances	21 091
Total	22 133

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 823
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 234
Dettes fiscales et sociales	84 270
Autres dettes	12 155
Total	184 482

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 993
Total	7 993

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	95 058
Total	95 058

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	95 058
Engagements en matière de pensions	23 225
Total (1)	118 283

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			39 185	31 968	71 153
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			8 289	11 211	19 500
- dotations de l'exercice			7 838	6 394	14 232
Total			16 127	17 605	33 732
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			8 889	15 384	24 273
- exercice			8 092	8 324	16 416
Total			16 981	23 708	40 689
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			8 092	8 324	16 416
- entre 1 et 5 ans			15 509	1 387	16 897
Total			23 601	9 712	33 313

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Tous les âges confondus		23 225
Engagement total		23 225

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 65-67 ans pour chaque catégorie
- augmentation annuelle des salaires de 2% pour chaque catégorie
- turn over moyen pour les cadres et fort pour la catégorie Non cadres
- taux d'actualisation de 0.77% (inflation comprise)
- taux de charges sociales patronales retenus de 30% pour les cadres, et 25 % pour les Non cadres
- Table de mortalité INSEE 2018
- Convention collective n°3305 "Commerce de détail et gros à prédominance alimentaire"

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			23 225

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- sur opérations de gestion	23 756	771800
Total	23 756	
Charges exceptionnelles		
- sur opérations de gestion	12 420	671800
- Amendes et pénalités	147	671200
Total	12 567	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Sous-location bureau BARCACYP	2 000
Transferts de charges sur locations véhicules	424
Remboursements IJSS, sinistres assurances et refac. diverses	33 771
Dépôts de garantie retenus sur locations U	1 320
Total	37 515

BARC

Société par Actions Simplifiée
Capital social : 75 000 €
14 Bd du 14 Juillet
66420 LE BARCARES
RCS : PERPIGNAN 421 964 172

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE AU 31/12/2019

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

BARC

Société par Actions Simplifiée
Capital social : 75 000 €
14 Bd du 14 Juillet
66420 LE BARCARES
RCS : PERPIGNAN 421 964 172

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2019

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

A l'Associée unique de la société BARC,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BARC relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Ces comptes ont été arrêtés par votre Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

2-1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqué et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes et notamment en ce qui concerne la valorisation et la dépréciation des actifs tels que les immobilisations et les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

5- Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6- Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

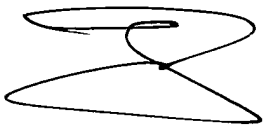
Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

BOUJAN SUR LIBRON,
Le 10 Septembre 2020

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

J. BILLY



ANNEXES

- DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 958	6 600	358	764	406-	53.16-
	Fonds commercial (1)	469 147		469 147	469 147		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	4 360		4 360	4 360		
	Constructions	52 603	35 385	17 219	19 458	2 239-	11.51-
	Installations techniques, matériel et outillage	1 180 780	985 666	195 113	238 587	43 474-	18.22-
	Autres immobilisations corporelles	477 136	281 921	195 215	117 659	77 556	65.92
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	102 496		102 496	101 424	1 072	1.06
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	117 133		117 133	117 208	74-	0.06-
	Total II	2 410 613	1 309 572	1 101 041	1 068 606	32 436	3.04
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	2 398		2 398	3 166	768-	24.26-
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	413 665		413 665	444 202	30 537-	6.87-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	24 044		24 044	10 783	13 261	122.98
	Autres créances	200 686		200 686	270 581	69 895-	25.83-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	7		7	7	0	0.13
	Disponibilités	832 153		832 153	1 176 902	344 749-	29.29-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	7 993		7 993	12 998	5 005-	38.51-
	Total III	1 480 947		1 480 947	1 918 639	437 693-	22.81-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 891 560	1 309 572	2 581 988	2 987 245	405 257-	13.57-

S.H.H C.A.C

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 117 133
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 75 000)	75 000	75 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	7 501	7 501		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	41 369		41 369	
	Report à nouveau	376 580	376 580		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	390 209	391 369	1 160-	0.30-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	890 658	850 449	40 209	4.73
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	94 940	163 025	68 085-	41.76-
	Concours bancaires courants	1 705	1 549	156	10.08
	Emprunts et dettes financières diverses	153 527	387 215	233 687-	60.35-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	699 645	649 562	50 083	7.71
	Dettes fiscales et sociales	145 337	147 979	2 641-	1.78-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	596 175	787 467	191 291-	24.29-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 691 329	2 136 796	445 466-	20.85-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 581 988	2 987 245	405 257-	13.57-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 634 138	2 041 856		

S.H.H C.A.C

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	12 068 315		12 068 315	11 927 618	140 697	1.18
Production vendue de biens				6 226	6 226-	100.00-
Production vendue de services	90 080		90 080	96 736	6 657-	6.88-
Chiffre d'affaires NET	12 158 395		12 158 395	12 030 580	127 815	1.06
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			37 515	27 762	9 753	35.13
Autres produits			1 608	1 307	301	23.00
Total des Produits d'exploitation (I)			12 197 518	12 059 649	137 869	1.14
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			9 021 626	8 978 623	43 003	0.48
Variation de stock (marchandises)			30 537	14 219-	44 756	314.76
Achats de matières premières et autres approvisionnements			15 028	16 478	1 450-	8.80-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			768	1 012	244-	24.11-
Autres achats et charges externes *			1 537 549	1 553 623	16 074-	1.03-
Impôts, taxes et versements assimilés			115 076	122 353	7 277-	5.95-
Salaires et traitements			666 829	638 631	28 198	4.42
Charges sociales			169 928	172 521	2 593-	1.50-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			104 311	90 767	13 544	14.92
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			4 098	2 453	1 645	67.06
Total des Charges d'exploitation (II)			11 665 749	11 562 242	103 507	0.90
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			531 768	497 407	34 361	6.91
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

S.H.H C.A.C

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 726	2 470	744-	30.13-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 726	2 470	744-	30.13-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 065	1 870	804-	43.02-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 065	1 870	804-	43.02-
2. Résultat financier (V-VI)	660	600	60	10.08
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	532 429	498 007	34 421	6.91
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23 756	36 403	12 647-	34.74-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	23 756	36 403	12 647-	34.74-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 567	6 172	6 395	103.62
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	12 567	6 172	6 395	103.62
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	11 189	30 232	19 042-	62.99-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	153 409	136 870	16 539	12.08
Total des produits (I+III+V+VII)	12 222 999	12 098 522	124 477	1.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 832 790	11 707 153	125 637	1.07
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	390 209	391 369	1 160-	0.30-
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	16 416	16 416		
: Redevance de crédit bail immobilier				

S.H.H C.A.C

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS BARC

BVD 14 JUILLET

66420 LE BARCARES

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

SECAFI CSM
607 RUE FELIX TROMBE
TECNOSUD
66100 PERPIGNAN
04 68 68 20 20

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	22
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	22
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	22
Permanence ou changement de méthodes	23
Informations générales complémentaires	23
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	26
Etat des amortissements	27
Etat des provisions	28
Etat des échéances des créances et des dettes	29
Composition du capital social	30
Fonds commercial	31
Evaluation des immobilisations corporelles	31
Evaluation des amortissements	32
Variation détaillée des stocks et des en-cours	33
Disponibilités enEuros	33
Produits à recevoir	34
Charges à payer	35
Charges et produits constatés d'avance	36
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	37
Montant des engagements financiers	38
Informations en matière de crédit bail	39
Engagement en matière de pensions et retraites	40
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	42
Transferts de charges	43

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 581 987.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 158 394.75 Euros et dégageant un bénéfice de 390 209.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

La soci été a réussi à maintenir son niveau d'activité habituel durant la période de confinement et ne s'attend aucunement à un impact négatif sur les comptes de l'exercice en cours. A la date d'arrêté des comptes des états financiers de la société au 31 décembre 2019, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société BARC fait partie du groupe d'intgération fiscale dont les sociétés membres sont les suivantes:

- ***SAS BARCACYP*** : mère intégrante au capital de 202 500 € -
SIRET N° 508 685 344 00022

- ***SAS BARC*** : société fille au capital de 75 000 € détenu à 100 % par la SAS BARCACYP
SIRET N° 421 964 172 00017
Siège social : 14 Boulevard du 14 Juillet - 66420 LE BARCARES
Option pour l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2009

- ***SARL COBODIS*** : société fille au capital de 45 734.71 € détenu à 100% par la SAS BARCACYP
SIRET N° 350 151 841 00029
Siège social : Rue Henry Barbusse 66750 SAINT-CYPRIEN
Option pour l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2009

- ***SAS SAINT ASS*** : société fille au capital de 5 000 € détenu à 100 % par la SAS BARCACYP
SIRET N° 798 090 114 00017
Siège social : 14 Boulevard du 14 Juillet - 66420 LE BARCARES
Option pour l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2014

La société mère refacture des frais de siège à sa filiale. Ces frais comprennent :
- la rémunération du mandat social de présidence,
- la prestation d'animation du groupe,
- les prestations de services : gestion comptable et administrative, gestion des ressources humaines, gestion du magasin, contrôle interne, administration des achats / ventes et stocks.

Au 31/12/2019, les frais de siège refacturées à la SAS BARC sont de 50 000 € pour la rémunération du mandat de présidence, 60 002 € pour la rémunération de l'animation et 137 052 € pour les prestations de services.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La société BARC exploitant l'enseigne SUPER U, elle relève du réseau "SYSTEME U" et applique donc leur référentiel comptable qui définit le plan comptable et les préconisations de règles et méthodes comptables.

Valorisation du stock :
A compter du 01/01/2008, les prix d'achat de la Centrale d'approvisionnement Système U sont "nets" de toute marge dégagée pour le fonctionnement de celle-ci.
Les frais de l'enseigne (ICM) sont désormais facturés par la Centrale en tant que cotisations (dans des comptes 628xxx) et représentent:
- des cotisations de fonctionnement (couverture des coûts de la Centrale)
- des cotisations dynamiques (Péréquation sur la dynamique commerciale)
- des cotisations développement (pour le développement stratégique de l'enseigne)

La société BARC a décidé de continuer à valoriser le stock avec ICM, conformément au respect des méthodes comptables.

Passif éventuel :
L'entreprise exploitant une station service, les futures charges relatives à l'obligation de remise en état et de démantèlement en cas d'arrêt d'activité, conformément à l'article 27 de la loi n°2003-699, n'ont pas fait l'objet de la constitution d'une provision sur l'exercice puisque l'arrêt ou la cession de la station ne sont pas programmés.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	476 104		
Terrains	4 360		
Constructions sur sol propre	39 242		
Constructions sur sol d'autrui	13 362		
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 156 323		24 457
Installations générales agencements aménagements divers	349 876		110 870
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 969		421
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 579 131		135 748
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	101 424		1 184
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	117 208		
TOTAL	218 632		1 184
TOTAL GENERAL	2 273 867		136 932

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			476 104	476 104
Terrains			4 360	4 360
Constructions sur sol propre			39 242	39 242
Constructions sur sol d'autrui			13 362	13 362
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		0-	1 180 780	1 180 780
Installations générales agencements aménagements divers		0	460 746	460 746
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 390	16 390
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		0-	1 714 880	1 714 880
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations	112		102 496	102 496
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières	74	0	117 133	117 133
TOTAL	186	0	219 629	219 629
TOTAL GENERAL	186	0-	2 410 613	2 410 613

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 194	406		6 600
Terrains				
Constructions sur sol propre	28 366	1 570		29 936
Constructions sur sol d'autrui	4 780	669		5 449
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	917 735	67 931		985 666
Installations générales agencements aménagements divers	235 898	32 248		268 146
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 288	1 487		13 775
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 199 068	103 905		1 302 972
TOTAL GENERAL	1 205 262	104 311		1 309 572

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	406				
Terrains					
Constructions sur sol propre	1 570				
Constructions sur sol d'autrui	669				
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	67 931				
Instal.générales agenc.aménag.divers	32 248				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	1 487				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	103 905				
TOTAL GENERAL	104 311				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	117 133	117 133	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	24 044	24 044	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	78 366	78 366	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	122 320	122 320	
Charges constatées d'avance	7 993	7 993	
TOTAL	349 856	349 856	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 705	1 705		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	94 940	37 749	57 191	
Emprunts et dettes financières divers	118	118		
Fournisseurs et comptes rattachés	699 645	699 645		
Personnel et comptes rattachés	34 586	34 586		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 234	63 234		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	7 028	7 028		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	40 489	40 489		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	153 409	153 409		
Autres dettes	596 175	596 175		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 691 329	1 634 138	57 191	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	68 085			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	50. 0000	1 500			1 500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDS COMMERCIAL MAGASIN 1999	377 677			377 677	
FDS PRESSE GENOVESE 2002	91 469			91 469	
Total	469 146			469 146	

Les fonds commerciaux n'ont pas fait l'objet d'un amortissement, la durée d'utilisation ne pouvant être définie.
Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31/12/2019, les valeurs à l'actif de la société étant nettement inférieures à la valeur réelle du fonds.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	25 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	NA
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	413 665	444 202		30 537
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	2 398	3 166		768
Total I	416 063	447 368		31 305
Production				
Production en cours				

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 042
Autres créances	21 091
Total	22 133

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 823
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 234
Dettes fiscales et sociales	84 270
Autres dettes	12 155
Total	184 482

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 993
Total	7 993

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	95 058
Total	95 058

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	95 058
Engagements en matière de pensions	23 225
Total (1)	118 283

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			39 185	31 968	71 153
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			8 289	11 211	19 500
- dotations de l'exercice			7 838	6 394	14 232
Total			16 127	17 605	33 732
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			8 889	15 384	24 273
- exercice			8 092	8 324	16 416
Total			16 981	23 708	40 689
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			8 092	8 324	16 416
- entre 1 et 5 ans			15 509	1 387	16 897
Total			23 601	9 712	33 313

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Tous les âges confondus		23 225
Engagement total		23 225

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 65-67 ans pour chaque catégorie
- augmentation annuelle des salaires de 2% pour chaque catégorie
- turn over moyen pour les cadres et fort pour la catégorie Non cadres
- taux d'actualisation de 0.77% (inflation comprise)
- taux de charges sociales patronales retenus de 30% pour les cadres, et 25 % pour les Non cadres
- Table de mortalité INSEE 2018
- Convention collective n°3305 "Commerce de détail et gros à prédominance alimentaire"

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			23 225

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
-sur opérations de gestion	23 756	771800
Total	23 756	
Charges exceptionnelles		
-sur opérations de gestion	12 420	671800
-Amendes et pénalités	147	671200
Total	12 567	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Sous-location bureau BARCACYP	2 000
Transferts de charges sur locations véhicules	424
Remboursements IJSS, sinistres assurances et refac. diverses	33 771
Dépôts de garantie retenus sur locations U	1 320
Total	37 515

BARC
Société par actions simplifiée
Au capital de 75.000 €
Siège Social: Boulevard du 14 juillet
66420 LE BARCARES

421 964 172 RCS PERPIGNAN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 28 SEPTEMBRE 2020

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Reçu le 22 OCT. 2020
2429
DE PERPIGNAN

L'an deux mille vingt,
Le 28 septembre,

La société BARCACYP, Société par actions simplifiée au capital de 202.500 euros, ayant son siège social 14 Boulevard du 14 juillet – 66420 LE BARCARES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 508 685 344 RCS PERPIGNAN,
Représentée par son Président Stéphane BAZIL

Associée unique et Présidente de la société BARC,

En présence de Monsieur BAZIL Stéphane, Président de BARCACYP
.../...

TROISIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 390.209 €, en totalité
-A l'associée unique à titre de dividendes la somme de 380.000 € soit un dividende unitaire par action de 253,33 €
-au compte « Autres Réserves », le solde soit 10.209 €
Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices de la Société ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action distribué
2018	233, 33 €
2017	200 €
2016	360 €

.../...
De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La Société BARCACYP Associée unique et Présidente

Pour copie certifiée conforme